

Compte rendu de :
l'Assemblée Générale
de
l'Association Sportive du lycée Jeanne d'Albret
du
Mercredi 25 septembre 2013 (13h30-14h30)

Présents :

Me ZANARET
Me LOIZEAU
Me MAURENT

M. POINSOT
M. GANNE
M. MERCATO
M. ROBBE
M. BARBASTE / AHRES au titre du CVL

De nombreux élèves inscrits à l'AS avec une majorité de 1ères.

Excusés : Me BRENNER avec ses élèves à la piscine
M. LABEAU très occupé par la préparation des championnats du monde de la section trampoline

3/ Bilan financier.

4/ Nouveautés.

5/ Questions diverses et perspectives à débattre.

1/ Election du bureau de l'AS :

Ont été élus à l'unanimité dans les fonctions suivantes :

Mme ZANARET : présidente de droit
M. POINSOT : Secrétaire
M. GANNE : Trésorier
Me MAURENT : vice-présidente parent
Melle YAHIAOUI Sofia : vice-présidente élève 1
Melle GEUNET Morgane : vice-présidente élève 2

2/ Rappel du bilan de l'AS 2012-2013 et
objectifs UNSS et AS Jeanne 2013-2014.

- Le plan départemental **UNSS 2013-2014** met l'accent sur deux points :
1. L'accessibilité à TOUS du sport scolaire, en veillant notamment à un maximum de parité filles/garçons. (les filles inscrites sont très minoritaires sur notre département mais aussi au niveau national)

2. La promotion d'une pratique axée sur la santé.

➤ **A Jeanne d'Albret en 2012-2013 et objectifs 2013-2014.**

L'accessibilité à TOUS

- Observation d'une perte légère du nombre de licenciés de l'AS, pouvant s'expliquer par la suppression du Handball en 2012-2013. Globalement, certaines activités restent assez sexuées, comme le futsal (A noter qu'il n'y a pas non plus d'équipe féminine dans le secteur et qu'en conséquence les tournois ne seraient pas possibles), le volley et l'escalade à dominante masculine ou le fitness et la remise en forme à dominante féminine. Par contre on retrouve une parité parfaite en badminton cette année voir même légèrement + de filles sur la saison 2013-2014. Enfin la natation a gagné quelques filles supplémentaires l'an dernier probablement grâce au brevet de secourisme.
- Les élèves de section S sont toujours largement plus présents que les élèves de la section ES ou L.

Notre assemblée de juin n'a pas réussi à mettre en évidence un diagnostic et des solutions améliorant l'attractivité des filles dans notre AS ou pouvant rééquilibrer les inscriptions des filières ES et L par rapport à la filière S.

Les jeunes présents à cette AG étaient également majoritairement de section S, et interrogés, n'ont pas trouvé comment motiver leurs camarades des autres sections.

➤ **Des idées ?**

PROMOTION SANTE

- De même, notre AS, devant l'objectif santé, a proposé l'année dernière une formation secouriste. Hélas, notre formatrice a quitté notre établissement, cette formation ne pourra donc être reconduite.

Inciter nos licenciés à adopter de bonnes règles d'hygiène de vie (alimentation et sommeil).

M. POINSOT propose qu'au sein de chaque AS, l'enseignant dispense à ses élèves, des règles d'hygiène de vie, les règles basiques de secours et insiste notamment sur l'importance du sommeil. (Il faut un minimum de 8h/j que beaucoup de jeunes sont loin d'avoir !)

VOLET SPORTIF

- Bilan sportif satisfaisant dans toutes les activités, plusieurs titres départementaux, académiques et national pour le trampoline.
- Très forte augmentation du nombre de licenciés cumulant plusieurs activités.
- Le VTT n'est apparemment pas assez attractif mais sera maintenu au moins une année supplémentaire dans l'attente d'une augmentation de l'effectif.

Il faut renforcer notre communication au sein de toutes les classes pour le promouvoir. Mr MERCARTO va voir avec le collègue DEBUSSY si un partenariat peut être envisagé sur le prêt de leur flotte de VTT. En effet les difficultés d'accès au lycée en vélo (Route nationale à traverser ou...) pour pratiquer cette activité sont peut-être un frein au nombre d'adhésions ?

Presque tous les objectifs visés dans le projet 2012-2013 seront reconduits pour 2013-2014 (voir rapport général d'activité de mai 2013 sur le site EPS), il reste donc souhaitable :

- D'inciter davantage nos licenciés à s'investir dans les compétitions malgré les réticences parfois exprimées. C'est en effet un moyen de rencontrer d'autres élèves dans d'autres contextes.
- D'élargir le nombre de Jeunes Officiels s'y afférents car il semble trop peu dans certaines sections bien qu'en augmentation.
- Les animateurs doivent accentuer leur communication sur le site EPS pour mieux faire valoir notre dynamisme auprès de tous. Il est dommage de ne pas rendre plus lisible notre investissement sur les compétitions.
- Les jeunes doivent également communiquer auprès de leurs camarades pour promouvoir les différentes sections
- La journée « AS flash » du 18 septembre, journée du sport scolaire. Ce fut plutôt une réussite puisqu'au moins 60 jeunes ont participé et ont pu s'essayer aux différents sports proposés par plusieurs sections de l'AS. Le CVL y a également participé. A renouveler avec un matériel + adéquat : micro, musique ; en veillant toutefois au préalable à bien informer tous les professeurs de cette fête car certains élèves se sont retrouvés en contrôle à ce moment là et quelque peu gênés par les nuisances sonores.

- **Au vote : l'organisation des journées CROSS :**

- - **(1)** Prévoir une rotation des animateurs sur le CROSS
- - **(2)** banaliser les journées Cross avec tous les élèves et tous les animateurs **(2)** (3 dates -> District : 20 novembre - Dépt : 27 novembre - Acad : 4 décembre)

L'an dernier 24 élèves ont été qualifiés dont 5 même au cross académique.

Pour accroître le nombre de participants, il est proposé que le mercredi 20 Novembre il n'y ait aucune AS afin que tous ces sportifs puissent participer au cross au lieu que ce soit en majorité ceux dont l'enseignant AS est préposé à l'accompagnement.

Cette proposition est soumise au vote mais requiert une majorité de contre dont celui de la présidente. En effet cette dernière estime que supprimer les AS revient à obliger de fait les élèves à aller courir.

La résolution (1) est donc adoptée

Il conviendra de mieux communiquer, inviter le maximum d'élèves à participer au cross mais en laissant aux réticents la possibilité de suivre leur AS si leur professeur n'est pas accompagnateur et dispense son activité.

Les accompagnateurs sont alors choisis :

M ROBBE et MERCATO pour le cross du district

M.GANNE pour le cross départemental

Mr POINSOT pour le cross académique si des qualifiés.

- Le cahier d'AS est pleinement fonctionnel. Il s'agit d'un fichier partagé sur le serveur Google Drive. Il peut être mise à jour facilement par chacun à tout moment. Le site de l'AS est régulièrement mis à jour.

A l'unanimité il est décidé d'y introduire les dates des compétitions.

Notamment également à l'attention des journalistes sportifs (cf ci-dessous) qui devront se rendre aux compétitions.

- La cérémonie de récompense des élèves lors de la journée des talents sera-t-elle renouvelée ? Cette cérémonie est attendue par les sportifs, elle récompense :
 - l'assiduité,
 - l'esprit fédérateur et dynamique pour le groupe
 - les compétences sportives

Toutefois, l'an dernier, celle-ci s'est tenue à l'occasion de la journée des jeunes talents qui elle n'a pas eu un franc succès...En effet des dérives avec notamment des élèves alcoolisés aux abords du lycée amènent le CA à se prononcer sur la reconduction en l'état de cette journée des jeunes talents.

En conséquence, il est décidé de reconduire la cérémonie des récompenses mais par forcément avec la journée des jeunes talents dont le chef d'établissement ne peut se prononcer aujourd'hui sur son maintien.

3/ Bilan financier (Mr Ganne)

COMPTES ASSOCIATION SPORTIVE JDA pour l'année scolaire 2013-2014

SOLDE AU 31/05/2013 = 807,28

DATE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
04/06/13	Matériel Fitness/Cirque	127,00	
04/06/13	Goûter AS BAD	43,86	
04/06/13	Transport	498,00	
05/06/13	Cotisations		332,00
07/06/13	Cotisations		966,00
08/06/13	Remboursement rappel ACAD		1138,88
10/06/13	Complément cotisation district UNSS	200,00	
10/06/13	A.S. Fitness	120,88	
10/06/13	AS V.T.T. sortie ACAD	166,00	
13/06/13	Goûter + tournoi AS Volley	31,70	
14/06/13	Subvention conseil général des yvelines		524,00
18/06/13	Cotisations		350,00
18/06/13	Récompenses challenge licenciés	50,00	
25/06/13	UNSS 4/3 Régularisation annuelle transport	334,00	
26/07/13	Dotation Maillots A.S.	1288,45	
		2859,89	3310,88

SOLDE AU 02/09/2013 = 1258,27 euros

A titre indicatif le solde au 30/09/2012 était de 979,41euros.

Le solde reste donc stable et la situation saine.

Projet de recettes pour 2013-014 :

- Cotisations des licenciés avec l'objectif de reconduire un nombre de licenciés supérieur ou égal aux 176 (dont 28 multi-activités) de l'année précédente, subvention du conseil général des Yvelines sous réserve de leur reconduction, compte tenu de la période restrictive.

Projet de dépenses spécifiques (hors droits affiliation UNSS et transports) pour 2013-2014 :

- Affiliation UNSS 2117€+80€=2197€
- Cotisation district 2000€

Soit un seuil d'équilibre financier à 4197/51= 83 licenciés environ

- Projet d'investissement en matériel :
- Badminton : raquettes et volants
- Volley-ball : 3 ballons de compétition à 40€/pièce environ et un filet
- Futsal : 4 ballons à 15€/pièce environ et une paire de gants de gardien de but 20€ environ.

Il est à noter que les plus gros coûts sont les transports (il faut compter en moyenne 355€ pour la location d'un bus pour un petit déplacement) et les licences.

4/ Nouveautés (et rappels importants)

- Mme Charlet est remplacée par Melle Virginie Brenner qui proposera Natation et Remise en forme. Malheureusement, le créneau de formation au secourisme ne pourra être reconduit, car elle n'est pas formatrice.
- Rappel du nouveau protocole des sorties et des compétitions AS du mercredi à traiter comme une sortie scolaire classique avec autorisation du chef d'établissement et l'imprimé d'autorisation parentale spécifique. (voir l'imprimé dans Google drive)
- **La commande des licences** via le site UNSS « opuss». Si on souhaite faire valider un JO, les licences dûment renseignées (nom, APSA, date naissance, etc..) avec en plus :
 - Pour les **compétiteurs départementaux et académiques**, la licence doit pouvoir être accompagnée d'un justificatif d'identité soit :
 - En téléchargeant **la photo sur la licence**. Elle peut être exigée à tout moment de la compétition imprimée ou sous forme numérique. (document groupé possible)
 - En accompagnant la licence d'un document officiel **avec photo** prouvant l'identité de l'élève (carnet de correspondance possible).
 - Les licences doivent être présentées signées et tamponnées par le chef d'établissement lors de ces compétitions.
 - Pour les **JO** :
 - Les licences doivent aussi être complétées dans **la case « commentaires »**. On doit y mentionner **la compétition et/ou la formation de validation**. Après vérification et accord du service départemental, seule la licence témoignera de sa validation et doit être imprimée ou présentée sous forme numérique. Il n'y a donc **plus de carte ou de livret JO** envoyés par la poste.
 - Au niveau Académique, un bordereau téléchargeable sur opuss doit en plus être envoyé au service régional par chaque professeur et par activité pour être présenté signé et tamponné lors des compétitions. Il faut maintenant préciser sur le site, l'activité principale de l'élève à l'AS, sa classe, et la photo numérisée de l'élève peut y être adjointe. Nous vous demandons encore d'être très attentif aux erreurs de double inscription.

Toute licence non conforme sera sanctionnée de 10 euros d'amende pour chaque élève en défaut.

Mme ZANARET précise qu'elle n'a pas souhaité être présidente de l'AS mais l'est de droit de part son statut de chef d'établissement et précise qu'elle ne désire pas plus être gestionnaire de fait de l'AS. Aussi elle demande à en savoir davantage sur cette amende car il est hors de question qu'une telle somme soit demandée à l'élève en défaut.

Qui la prélève ? pour le compte de qui ? et à quoi cette somme sert-elle ensuite ?...

Dans tous les cas si cette amende est maintenue au niveau national, il conviendra de budgéter une provision pour amendes à payer dans les comptes de l'AS.

- **En SP-CO les équipes excellences** doivent inscrire leurs élèves avant **le 11 octobre 2013** sur le site de la nationale. Dans le cas où cette démarche ne serait pas réalisée, toute l'AS serait considérée comme section sportive et ne pourrait, de ce fait, participer qu'aux rencontres excellences.
- **Les élèves ont désormais accès à leur licence via opuss en créant un compte LOL (licence on line)**. Ils pourront éventuellement changer leur photo et/ou modifier leur

classe sur leur licence. Nous espérons qu'ils utiliseront cette fonctionnalité avec responsabilité.

- **Le CVL**, par l'intermédiaire de Paul Barbaste, **se propose d'organiser un concours du meilleur journaliste sportif** qui serait ouvert à tous les élèves du lycée, pour relater nos compétitions. Un « reporter » serait donc possiblement invité dans les compétitions qu'il souhaite pour produire un article publiable sur le site EPS. (Il conviendra toutefois d'être prévenu suffisamment à l'avance pour organiser le transport.)

Il est donc impératif que chaque animateur puisse donner un Agenda groupé de toutes les compétitions de l'AS.

Vote : Le pour l'emporte à l'unanimité

Toutefois, il est souhaité qu'une communication soit faite largement notamment pour inciter des élèves non inscrits à l'AS à se promouvoir journaliste sportif et ensuite à mettre le plus tôt possible les dates des compétitions sur le site pour permettre une meilleure organisation.

- **200 nouveaux maillots** ont été livrés pour 2013-2014. (gratuit avec la licence)
Rouges ou noirs, à manches courtes ou sans manches, ils sont très beaux !

5/ Questions et perspectives à débattre.

- Séjour « eaux vives » 2ndes à renouveler. Doit-on licencier ces élèves ?

Vote : le contre l'emporte

- Doit-on licencier tous les élèves d'options comme le font certains établissements ?

Vote : le contre l'emporte

En effet, ces élèves ne choisissent ces options que pour des points supplémentaires au Bac mais ne participent à aucune compétition. Il n'y a pas lieu de les licencier.

- Créneaux "bachotage" EPS (cirque, escalade, natation) : la pratique a révélé qu'il était très difficile de contrôler les élèves qui «s'invitaient» eux-mêmes sur les installations sans l'accord de leur professeur d'EPS dans les créneaux d'AS qui ne leur étaient pas autorisés, les professeurs de surveillance ne les connaissant pas tous.

Vote : le contre l'emporte pour le maintien de ces créneaux.

C'est dommage pour les quelques élèves disciplinés mais à l'unanimité il est décidé de ne pas reconduire ces créneaux bachotage. Les terminales concernés s'entraîneront avec leur professeur durant les seules heures prévues à cet effet.

- Des élèves nous ont signalé ne pas pouvoir s'inscrire à l'AS le mercredi de 13h30 à 15h30 du fait de cours dans leur emploi du temps. N'est-il pas possible de déplacer ces cours ?

Réponse : les emplois du temps sont très complexes à organiser et le nombre d'élèves concernés, qui + est, qui seraient susceptibles de participer à une AS est très très faible. Donc malheureusement pas de solutions aux très rares élèves concernés.

- Date de la Sortie Fontainebleau fixée au : 04/06/2014

Vote : A l'unanimité cette journée est maintenue le 4/6/14